



CA du Grand Besançon (Siren : 242500361)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Besançon
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/2000
Date d'effet	23/12/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Louis FOUSSERET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	La City
Numéro et libellé dans la voie	4, rue Gabriel Plançon
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25043 Besançon
Téléphone	03 81 21 15 60
Fax	03 81 82 29 60
Courriel	agglomeration@besancon.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	198 540
-----------------------------	---------

Densité moyenne 381,84

Périmètre

Nombre total de communes membres : 68

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Amagney (212500144)	819
25	Audeux (212500300)	442
25	Avanne-Aveney (212500367)	2 292
25	Besançon (212500565)	120 107
25	Beure (212500581)	1 376
25	Bonnay (212500730)	856
25	Boussières (212500847)	1 124
25	Braillans (212500862)	199
25	Busy (212501035)	641
25	Byans-sur-Doubs (212501050)	549
25	Chalèze (212501118)	385
25	Chalezeule (212501126)	1 309
25	Champagney (212501159)	288
25	Champoux (212501175)	91
25	Champvans-les-Moulins (212501191)	355
25	Châtillon-le-Duc (212501332)	2 088
25	Chaucenne (212501365)	527
25	Chemaudin et Vaux (200066686)	1 930
25	Chevroz (212501530)	131
25	Cussey-sur-l'Ognon (212501860)	1 040
25	Dannemarie-sur-Crète (212501951)	1 739
25	Deluz (212501977)	627
25	Devecey (212502009)	1 470
25	École-Valentin (212502124)	2 588
25	Fontain (200085827)	1 316
25	Franois (212502587)	2 356
25	Geneuille (212502652)	1 364
25	Gennes (212502678)	699
25	Grandfontaine (212502876)	1 630
25	La Chevillotte (212501522)	143
25	Larnod (212503288)	783
25	La Vèze (212506117)	460
25	Le Gratteris (212502975)	179
25	Les Auxons (200048437)	2 610
25	Mamirolle (212503643)	1 791
25	Marchaux-Chaufontaine (200077212)	1 483
25	Mazerolles-le-Salin (212503718)	207
25	Mérey-Vieilley (212503767)	150
25	Miserey-Salines (212503817)	2 479
25	Montfaucon (212503957)	1 576

25	Montferrand-le-Château (212503973)	2 151
25	Morre (212504104)	1 458
25	Nancray (212504187)	1 288
25	Noironte (212504278)	386
25	Novillars (212504294)	1 548
25	Osselle-Routelle (200060556)	963
25	Palise (212504443)	142
25	Pelousey (212504484)	1 538
25	Pirey (212504542)	2 091
25	Pouilley-Français (212504666)	852
25	Pouilley-les-Vignes (212504674)	2 006
25	Pugey (212504732)	767
25	Rancenay (212504773)	327
25	Roche-lez-Beaupré (212504955)	2 108
25	Roset-Fluans (212505028)	517
25	Saint-Vit (212505275)	4 924
25	Saône (212505325)	3 422
25	Serre-les-Sapins (212505424)	1 615
25	Tallenay (212505572)	418
25	Thise (212505606)	3 115
25	Thoraise (212505614)	362
25	Torpes (212505648)	1 056
25	Vaire (200062438)	819
25	Velesmes-Essarts (212505945)	347
25	Venise (212505986)	519
25	Vieilley (212506125)	722
25	Villars-Saint-Georges (212506166)	272
25	Vorges-les-Pins (212506315)	608

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 56

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies
<i>En matière d'énergies renouvelables : soutien et act° de développement des énergies renouvelables, création et gestion d'équipements d'intérêt communautaire.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i>

- Lutte contre les nuisances sonores <i>par arrêté DU 26-07-02</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>lutte contre la pollution de l'air : arrêté du 16-07-02</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>- préservation et mise en valeur d'espaces naturels de de qualité déclarés d'intérêt communautaire - actions de sensibilisation à l'environnement, au fleurissement et à l'embellissement des communes - études et sensibilisation des communes pour une maîtrise d'énergie - Actions de sensibilisation à l'environnement, au fleurissement et à l'embellissement des communes -réalisation d'études sur l'amélioration de la connaissance environnementale du territoire, sur l'adaptation et la vulnérabilité énergétiques et écologiques du territoire face au changement climatique -Actions de dvpt d'une agriculture périurbaine dynamique et diversifiée.</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
- Contribution à la transition énergétique
Services funéraires
- Création, gestion , extension et translation des cimetières et sites funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance <i>Plan de prévention des actions définies dans le contrat de ville</i>
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, technique, portuaire ou aéroportuaire ; <i>politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales</i> <i>aménagement de l'entrée Est est déclaré d'intérêt communautaire. - délib du 21-12-01 : la maison des microtechniques est déclarée d'IC</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Lycées et collèges
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>conservatoire à rayonnement régional - soutien et mise en réseau des écoles de musique - organisation ou soutien d'évènements culturels à vocation d'agglomération. La grande bibliothèque est déclarée d'intérêt communautaire.</i>
- Activités sportives <i>organisation et soutien d'évènements sportifs à vocation d'agglomération. soutien aux clubs sportifs de haut niveau</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

dont : résorption des friches industrielles et urbaines déclarées d'intérêt communautaire (déconstruction, dépollution et aménagements paysagers); requalification des entrées et des itinéraires principaux d'agglomération déclarés d'intérêt communautaire.

- Constitution de réserves foncières

aide au montage d'opérations et à la réalisation d'acquisitions foncières à la demande des communes, suivant un règlement qui sera défini par le conseil communautaire. Aide au financement d'opérations décidées par les communes ou par les maîtres d'ouvrage publics et à la constitution de réserves foncières pour le compte des communes.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la 1ère partie du code des transports sous réserve de l'article L3421-2 du même code. Participation au financement du TGV Rhin Rhône.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Au sens de l'article L 300-1 du Code de l'Urbanisme.

- Plans de déplacement urbains

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

(notamment voies de communications structurantes de l'agglo) : études, négociation et contractualisation avec les partenaires, participation au financement des infrastructures de communication. Requalification des entrées et des itinéraires principaux d'agglomération déclarés d'intérêt communautaire.

- Signalisation

- Parcs de stationnement

délib. 26-04-02 : définition d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

organisation ou soutien de manifestations touristiques à vocation d'agglomération.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

aide au financement d'opérations décidées par les communes ou par les maîtres d'ouvrage publics et à la constitution de réserves foncières pour le compte des communes.

- Politique du logement social

dont observatoire du logement. Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre de l'habitat.

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

Convention de délégation des aides à la pierre renouvelée le 14 juin 2018 pour une durée de 6 ans (01/01/2018 au 31/12/2023).

Infrastructures

- Eclairage public

La compétence AODE est transférée au SYDED à l'exception des activités liées à la compétence "voirie" qui sont exercées par le Grand Besançon.

- Pistes cyclables

En matière d'itinéraires cyclables, circuits pédestres et VTT : -Elaboration de schémas; -Création ou aménagement et entretien d'itinéraires ou de circuits d'intérêt communautaire; - Participation au financement d'itinéraires connexes.

- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

Autres

- Gestion d'un centre de secours

- NTIC (Internet, câble...)

étude et participation à la réalisation d'infrastructures de réseaux haut et très hauts débits de télécommunication d'intérêt communautaire; - actions de développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'attention des entreprises, administrations, scolaires et du grand public.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

aménagement et gestion des équipements destinés à l'accueil et au stationnement des gens du voyage (aires d'accueil, aires de grands passages et terrains de délestage) aménagement et gestion de solutions d'habitats destinées à la sédentarisation des gens du voyage (terrains familiaux, habitat spécifique)

- Autres

Convention avec la Ville de Lausanne (coopération transfrontalière) dynamisation des territoires.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	SM du musée de plein air des maisons comtoises (252508015)	SM ouvert	198 540
71	Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs (257103218)	SM ouvert	1 946 452
25	Pôle métropolitain Centre Franche-Comté (200032928)	Pôle métrop.	281 699
25	SYBERT (252508247)	SM fermé	238 793
25	SI des eaux du Val de l'Ognon (SIEVO) (200080380)	SM fermé	26 216
25	SM Lumière (252508403)	SM ouvert	198 540
25	SM orchestre Victor Hugo Franche Comté Besançon Montbéliard (200032910)	SM ouvert	341 487
25	SM du SCOT de l'Agglomération Bisontine (252501317)	SM fermé	212 950
25	SM de l'aérodrome de Besançon - La Vèze (252500772)	SM ouvert	198 540
25	SM du parc scientifique et industriel de Besançon (TEMIS) (252507868)	SM ouvert	198 540

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)